

Montréal, le 22 novembre 2011

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du programme d'achat d'électricité produite par
cogénération à base de biomasse forestière résiduelle
Dossier de la Régie : R-3780-2011**

Cher confrère,

Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre précédente lettre de ce jour relative à la diffusion de l'avis aux personnes intéressées pour le dossier mentionné en titre.

En effet, le dernier paragraphe par lequel la Régie vous demandait de communiquer cet avis aux personnes potentiellement intéressées par cette demande n'aurait pas dû apparaître.

En conséquence, la Régie ne vous demande que de diffuser l'Avis aux personnes intéressées sur votre site internet.

Nous excusant de cette inclusion erronée, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as